



Soyez les bienvenus !



QUELQUES CONSEILS POUR BIEN ENTAMER LA NOUVELLE ANNEE ACADEMIQUE

Nous vous invitons à suivre les points ci-dessous pour bien commencer l'année... :

- ❖ **ATTENTION**, votre **carte d'étudiant** ne sera plus annuelle mais **définitive**.
- ❖ Inscrivez-vous le plus rapidement possible et réglez votre droit d'inscription (50 euros minimum) afin de recevoir votre mot de passe et votre identifiant.
- ❖ Le seul moyen de communication officiel est votre adresse email ULiege et notre site ULiege. Lorsque vous communiquez par mail, utilisez uniquement votre adresse Student et veillez à mentionner votre nom, votre matricule et votre cycle. **Déviez votre adresse email Student de l'ULiege sur votre adresse personnelle**. Aucune réponse ne sera faite via une autre adresse.
- ❖ Prenez connaissance des engagements pédagogiques des cours de votre programme et du Règlement général des études et des examens
- ❖ Il est important de participer à l'élection de vos délégués de cours et de vos représentants au conseil des études.
- ❖ Tenez-vous au courant des changements éventuels dans votre horaire en vérifiant quotidiennement au lien suivant : https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4750846/fr/fmv-horaires-des-cours.
- ❖ Toute absence aux activités obligatoires doit être justifiée par un document probant à rendre à la permanence au plus tôt : secretariatetudiant.fmv@ulg.ac.be. Vous devez avoir averti **l'Enseignant** avant le début de l'activité concernée. Cette activité devra être prestée ultérieurement en accord avec le responsable.
- ❖ Si vous avez l'intention de réaliser un stage volontaire **pendant les congés**, il convient de prendre une assurance. Les documents sont à télécharger au lien suivant : https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4742200/fr/fmv-stages-volontaires.
- ❖ Veillez à être en ordre de vaccination anti-tétanos (le vaccin antirabique est également fortement conseillé dans certains pays à risque. N'hésitez pas à vous renseigner).
- ❖ Les étudiants du Master peuvent entreposer leurs effets personnels dans des casiers. Comme vous êtes très nombreux, merci d'utiliser un seul casier par étudiant.
- ❖ La permanence du secrétariat des étudiants vous accueille tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une boîte aux lettres est à votre disposition (B42) pour le dépôt des documents.
- ❖ Nous vous rappelons les règlements internes à la FMV dont notamment les règles de confidentialité, le manuel des bonnes pratiques en biosécurité et notre charte : https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4800987/fr/fmv-reglements-internes-a-la-faculte

Mélanie



Gardier

Antonella



Diliberto

Muriel



Mandiau

Ann



Scholsem

Alison



Thibodaux

**L'équipe du secrétariat des étudiants vous souhaite
une bonne année académique !**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

BLOC B1 DE BACHELIER

- ❖ Vous devrez réaliser un stage d'immersion en milieu animalier : une semaine en animaux de compagnie et une semaine en animaux de production. Prenez connaissances des informations sur l'intranet au lien suivant :
- ❖ https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4751137/fr/fmv-stages-d-immersion-en-milieu-animalier-sima
- ❖ Vous pouvez vous procurer vos syllabi à l'Office des cours qui est situé à côté de la cafétéria FMV.

BLOC M1 DE MASTER

- ❖ Pour les stages obligatoires en abattoir en bloc M2, vous devez impérativement être en règle de visite médicale. Les étudiants concernés par cette visite sont les étudiants qui n'ont pas réalisé de visite via le SPMT (service de prévention et de médecine du travail) depuis 5 ans. Si vous ne passez pas cette visite médicale, vous ne pourrez pas aller en abattoir et vous ne pourrez pas présenter l'examen de l'UE VETE2089-1. Il est donc primordial de répondre à la convocation du SPMT. Vous ne serez convoqué qu'une seule fois, ne la ratez pas ! Merci de vérifier votre adresse courrier dans My ULg.

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT VOTRE FINANCIABILITE

- ❖ Vous pouvez écrire à : paysage@uliege.be

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT VOTRE PROGRAMME ANNUEL (PAE)

- ❖ Vous pouvez consulter les tutos mis à votre disposition au lien suivant : https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4759369/fr/fmv-programme-annuel-de-l-etudiant-pae , ou demander un rendez-vous à la Cellule Pédagogique en écrivant à : cellule-pedagogique-pae@uliege.be

PERSONNE(S) RESSOURCES EN CAS DE SOUCI

- ❖ La permanence du secrétariat des étudiants vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vous pouvez écrire à tout moment à : secretariatetudiant.fmv@uliege.be ou appeler le 0032 4 366 41 13.

AUX ETUDIANTS QUI TERMINENT LEUR BACHELIER OU LEUR MASTER CETTE ANNEE

- ❖ Lors de votre inscription, vous avez dû présenter vos **titres d'accès** au service des Inscriptions : soit CESS, ou BAC et équivalence pour les étudiants de Bachelier ; soit diplôme de 1^{er} cycle (bachelier : 1^{ère} page et ses annexes) pour les étudiants du Master. Pour réaliser votre diplôme, nous avons besoin de vos **titres d'accès**. Merci de nous faire parvenir le plus vite possible vos titres d'accès.